

Nos tarifs changent

à compter du 1er juillet 2021

Cher•e résident•e,

Nous vous informons que, conformément à la résolution n°4 du Comité d'Administration de la Société Philanthropique en date du 9 décembre 2020, le montant des redevances mensuelles augmentera de 0,40% à compter du

1er juillet 2021

Type de logement	Tarifs au 30/06/2021	Montant de l'augmentation	Nouveaux tarifs au 01/07/2021
Petite chambre	321 €	2 €	323 €
Chambre moyenne	372 €	2 €	374 €
Grande chambre	425 €	2 €	427 €
Chambre de passage (par nuitée)	50 €	1 €	51 €

Nous vous remercions de faire le nécessaire auprès de votre banque pour le réajustement du montant de vos virements mensuels automatiques.

La Direction

